

Fougueux à l'excès et sans savoir se modérer lui-même, impétueux comme la flamme, il se passionne et déploie en se passionnant une ardeur qui n'est pas toujours sans quelque effet sur le gros de la multitude ; c'est alors que la poésie s'enchaîne traîtreusement dans ses périodes pour étouffer la démonstration et bannir le résultat logique, sur lequel compte en vain la portion intelligente de son auditoire. Où la poésie va-t-elle se nicher parfois !

Des connaisseurs prétendent que M. André Plamondon prend un masque, et que c'est lorsqu'il s'anime le plus qu'il est probablement le moins animé. Je ne conteste pas cette opinion.

Mais cet entrain naturel, cette fougue qui s'empporte comme d'elle-même, cette exubérance en un mot des facultés imaginatives ne sont pas sans danger pour un homme qui a bien compris, comme l'a fait M. André Plamondon, l'incalculable puissance de l'audace. Selon moi, M. André est peut-être l'excitateur le plus dangereux de la plèbe dans tout le monde connu. Je n'en citerais pour preuves que ses appels aux instincts brutaux pendant l'élection récente, que cela pourrait me suffire. Moins les circonstances et moins l'élévation des idées peut-être, M. André Plamondon est le Camille Desmoulins de l'ex-parti rouge, comme le citoyen Pierre Blanchet en est le Marat.

La physionomie politique de M. André Plamondon n'est pas un idéal ; c'est une caricature.

Il a le cœur tendre, mais il a les conceptions basses.

Il a du sentiment, mais il n'a pas de raison.

Il a de la littérature, mais il n'a pas de jugement.

Il a de la poésie, mais il n'a pas de politique.

Il ne faudrait pas, malgré ses vides intellectuels en affaires, prendre M. André Plamondon pour un fou ; ce serait le connaître mal. Il est ce qu'il fut toujours, un poète. On dit qu'il aime aussi très fort la musique ; qu'il peut lire couramment les compositions difficiles, et que les plus belles partitions des grands maîtres, il les sait par cœur. Tout cela sent l'artiste et non le politique rompu à l'étude des droits et des devoirs de l'homme. Et voilà pourquoi les catilinaires de M. André devant le peuple sont à peu près des dithyrambes, et pourquoi ses écritures dans le *National* sont des morceaux lyriques.

En 1854, M. André Plamondon, alors le serviteur très maniable du ministère, le soutenait de son mieux ; ce qui au fond n'était pas grand'chose. Mais il soutenait le ministère, en société avec MM. Huot et Fournier ; ce qui, au contraire, était un incident très significatif.

Une des raisons pour lesquelles M. André Plamondon était l'ami dévoué du ministère en 1854, c'était que les patriotes canadiens ayant, en 1837, lutté jusqu'à répandre leur sang pour la conquête de leurs droits et libertés, ils jouissaient enfin d'un gouvernement responsable au peuple, et qu'il n'y avait plus maintenant qu'à seconder le gouvernement responsable dans ses efforts, au lieu de l'injurier mal à propos. Ce motif de M. André Plamondon était assurément celui d'un homme raisonnable. Que s'en est-il suivi ?

Vers la fin de 1853, M. André Plamondon fonde le *National* avec la participation de ses deux aides-de-camp susnommés. Dans ce journal il procède des choses ébouriffantes sur lesquelles ni lui ni ses compagnons